

Police Nord Vaudois



Rapport de gestion 2024

En un clin d'œil

Avec 63.2 ETP policiers formés, répartis dans deux sections distinctes, soit Police secours et Police territoriale, la Police Nord Vaudois prend en charge l'ensemble des missions, hormis certaines judiciaires, qu'un territoire urbain et rural peut offrir.

Les interventions urgentes sont principalement gérées par Police secours, 24/24, avec 4 Unités, tandis que la Police territoriale, composée également de 4 Unités distinctes, s'occupera des problématiques en tentant d'y apporter des solutions durables. Un apport opérationnel fait partie également du panel de missions, notamment dans les manifestations ou opérations ciblées.

La conduite et la gestion de dossiers sont assurées par 5 officiers. 1 ETP est prévu pour la formation de base et continue dans les différents actes métiers spécifiques à Police.

PNV a également 7.8 ETP civils pour la gestion du secrétariat, la réception et la centrale téléphonique.

Chiffres clés 2024

1. Données générales

Les statistiques reposent sur les données du *Journal des Événements Police (JEP)*, reflétant les interventions sur le territoire de la PNV. On note une **hausse globale de l'activité**, illustrée par l'augmentation des événements enregistrés et des plaintes pénales, signe d'une accessibilité renforcée aux services de police.

2. Infractions contre la personne

- **Injures et menaces** : En hausse. Ces infractions, souvent commises dans un cadre personnel, sont généralement poursuivies sur plainte.
- **Violences** : Également en augmentation, surtout le week-end. Il s'agit majoritairement de litiges et voies de fait, de gravité limitée.

3. Infractions liées aux stupéfiants

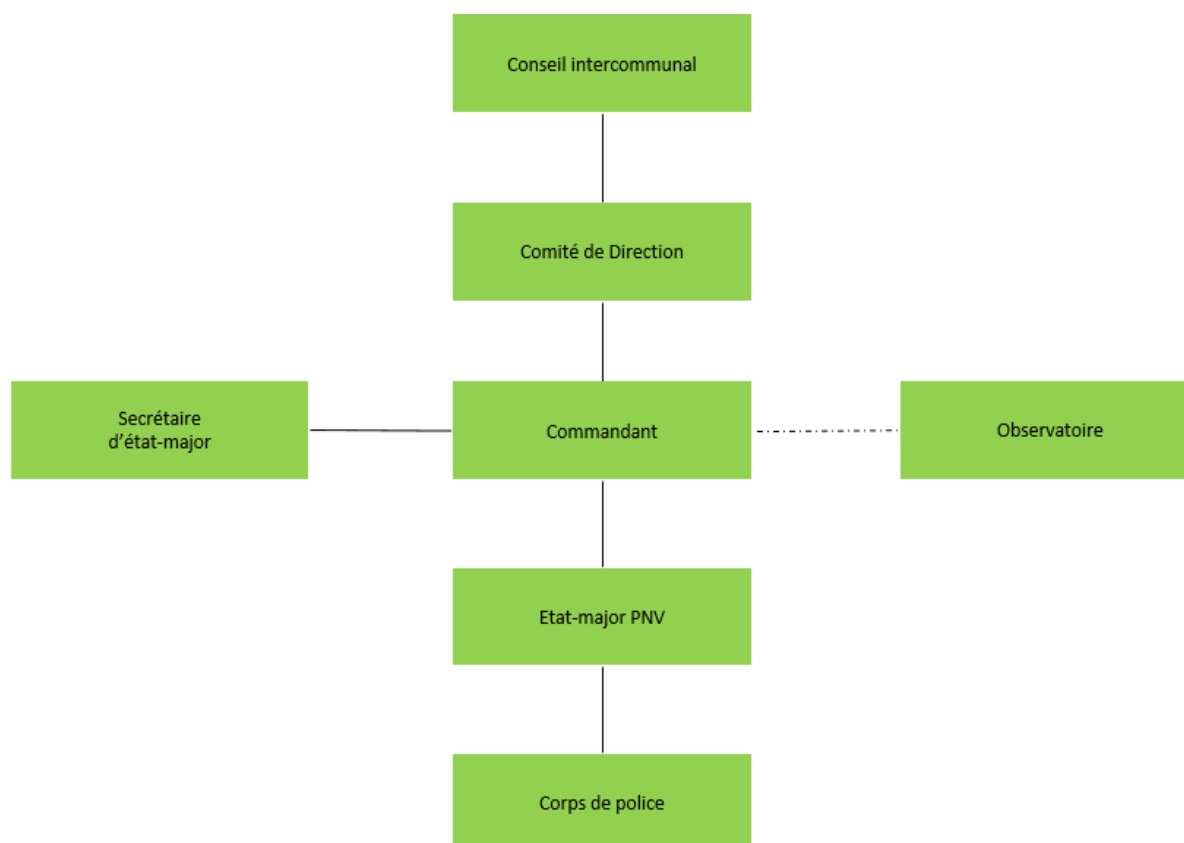
Les cas ont augmenté, reflet d'une **présence policière accrue** sur le terrain. Les interventions ciblées ont été menées avec ou sans le concours de la Police cantonale. À noter : la possession de moins de 10g de cannabis n'est plus condamnable.

4. Infractions au patrimoine

- **Cambriolages** : Stables par rapport à 2023. Certaines séries ont été résolues, les auteurs étant peu nombreux.
- **Vols** : En nette augmentation. Il s'agit surtout de **vols d'opportunité** (objets personnels, à l'étalage), ainsi que de **vols dans les véhicules**, en recrudescence.
- **Incivilités** : Légère baisse globale. Les plaintes pour dommages à la propriété restent stables (56 cas à Yverdon).
- **Incendies** : En diminution. La plupart des cas sont d'origine accidentelle (feu de cuisine, mégots), quelques cas volontaires (poubelles) sont relevés.

5. Circulation routière

- **Accidents** : En hausse. Aucun lieu accidentogène n'a été identifié. La majorité sont des **accidents matériels mineurs**, souvent réglés à l'amiable.
- **Contrôles radar** : Baisse du nombre de véhicules contrôlés et des infractions par rapport à 2023. Une **hausse ponctuelle des infractions en août** s'explique par la mise en service d'un radar semi-stationnaire 24h/24.



Etat-major PNV :

Fort de 5 officiers, de deux sous-officiers supérieurs et d'une secrétaire, l'état-major de la PNV fournit des prestations de conduite, de gestion et de direction de la Police. La gestion de projets est également au cœur des compétences de son fonctionnement.

Police secours :

Cette entité est composée de 4 Unités qui travaillent en horaire 3 x 8 sur l'entier de l'année. Sa mission principale est d'intervenir aux sollicitations des appelants du 117 et / ou directement à notre centrale d'engagement. Entre les différentes interventions, Police secours se doit d'être proactive dans différents domaines et avoir une visibilité maximale sur le territoire PNV.

Police territoriale :

Unité territoriale 1 :

Cette Unité, appelée Groupe d'appui territorial (GAT), a vocation de rechercher l'infraction en flagrant délit dans les domaines des stupéfiants, de la circulation et autres phénomènes criminels. Elle évolue dans le terrain majoritairement en uniforme afin d'obtenir un maximum de visibilité. Lorsque la situation l'exige et dans des cas précis, elle travaille en tenue civile principalement dans l'effort souhaité de l'OP AZUR TENERE. Ses missions sont variées et différentes et elle est surtout une réserve opérationnelle importante lors d'engagement de personnel pour des manifestations, renforts internes et externes, réquisitions.

Unité territoriale 2 :

Quotidiennement appelée Police de proximité, elle œuvre principalement dans l'approche en résolution de problèmes et à la remontée de l'information. Le territoire Police Nord Vaudois est scindé en plusieurs parties, lesquelles sont toutes affiliées à un répondant de proximité. Ce dernier participe activement à la vie sociale du quartier et prend en charge toutes les interventions non-urgentes de son secteur pour trouver une solution à l'éventuel problème. A cela, viennent s'ajouter des ilotiers dont la mission principale est une visibilité maximale principalement dans le centre-ville. L'ensemble de cette Unité patrouille activement dans les nombreuses manifestations sur le territoire PNV.

Unité territoriale 3 :

La particularité de cette unité est sa composition hybride entre des policiers et du personnel civil. Deux entités sont distinctes soit des centralistes dont la mission est de répondre aux différents téléphones et apporter un soutien logistique aux policiers qui se trouvent sur le terrain et une réception. Pour cette dernière, le personnel gère autant les gens qui sollicitent un service de la Police Nord Vaudois que ceux qui se présentent pour le Service de la sécurité publique. Il procède également à un premier tri selon l'importance du sujet abordé par la personne se présentant à la réception afin d'offrir le meilleur accueil possible au public.

Unité territoriale 4 :

La spécialité de cette unité concerne principalement la circulation dans tous ses aspects et complexités. Elle est composée d'opérateurs radar pour le profil répressif mais également d'instructrices spécialisées pour tout ce qui concerne la prévention scolaire dans les écoles et leurs abords. Un cours traitant également des crimes, des délits et des réseaux sociaux (cyber-harcèlement) est dispensé. La mixité de cette unité permet la mise en place de campagnes de prévention dans le vaste domaine de la circulation.

Depuis le 1^{er} juillet 2012, le Service de la Sécurité publique, bien que rattaché à l'administration d'Yverdon-les-Bains, englobe la Police Nord Vaudois à la tête de laquelle figure un organe législatif et exécutif indépendant.

Ci-dessous la composition de nos organes politiques pour l'exercice 2024 :

Comité de Direction		Conseil intercommunal
		Marie-Louise Miéville, secrétaire (hors Conseil)
Jean-Pierre Blanc	Chamblon	Blaise Nicole
Sylvie Di Dario	Cheseaux-Noréaz	Olivier Bloch
Christian Bavaud	Ependes	Philippe Walter
Dominique Meier	Method	Nicolas Hernan
Patrick Grin	Pomy	Bernard Annen
Oxana Cholly	Suchy	Cédric Pittet
Pierre-André Tharin	Suscévaz	Christophe Décoppet
Natasa Djokic	Treycovagnes	Pascal Wüthrich, Président
Christian Weiler, Président	Yverdon-les-Bains	Anne-Louise Gilliéron

Activité du Comité de Direction

Durant cette année 2024, le Comité de Direction s'est réuni à 6 reprises. Il a démontré sa détermination à donner à la Police Nord Vaudois les moyens nécessaires, tant techniques et opérationnels qu'en matière de personnel et de formation, afin d'assurer ses missions au service de la population de notre région.

Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, composé de 11 délégués des communes partenaires, s'est réuni à 2 reprises, soit le 27 juin à Chamblon et le 25 septembre à Cheseaux-Noréaz. Lors de la première séance, 2 préavis ont été adoptés. L'organe législatif a ainsi accepté respectivement les Comptes et le Rapport de gestion 2023. Lors de la deuxième rencontre, le préavis se rapportant au budget 2025 a été approuvé.

Etat des effectifs en ETP au 31 décembre 2024

Effectif : **80,2 ETP** dont

63.2 policiers formés

6 PEF – policiers en formation

5 aspirants – Académie de police (2024-2025)

7,8 civils – réception, centrale d'engagement et secrétariat

1 policier détaché à Savatan

Missions de la Police Nord Vaudois

La Police Nord Vaudois vise la défense de l'intérêt général par un équilibre d'actions proactives et réactives dans des domaines spécifiques, par la délivrance de prestations de police, dans une dynamique d'égalité de traitement et de proportionnalité.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- Interventions policières 24 heures sur 24
- Mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes
- Arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit
- Opérations de recherches
- Activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique)
- Prévention et éducation routière
- Prévention criminalité
- Conseils en matière de sécurité
- Contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar)
- Enregistrement de plaintes pénales
- Police des mœurs
- Exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions)
- Circulation routière
- Contrôle de l'activité des taxis
- Gestion des objets trouvés
- Vision centralisée des enjeux sécuritaires
- Collecte et analyse scientifique d'informations en provenance du terrain
- Expertise sur des sujets de sécurité publique
- Accueil des victimes de harcèlement de rue et/ou de violences
- Approche en résolution de problème – conciliation

Activités

Police Nord Vaudois (PNV)

Division opérationnelle - activité policière régionale

L'activité principale et les différentes sollicitations se font majoritairement dans la commune d'Yverdon-les-Bains. Les communes partenaires sollicitent également la Police pour des problématiques en lien avec la circulation routière (stationnement, vitesse, présence aux abords des écoles). De plus en plus d'affaires liées avec des relations de mauvais voisinage sont rapportées aux services de police.

Dans le secteur opérationnel, la PNV a continué à mener des opérations seules et avec la Police cantonale dans la lutte contre les stupéfiants. La nuit du 1^{er} août, a été une nouvelle fois très calme, mais a nécessité une forte augmentation des effectifs policiers pour éviter la montée en puissance des nuisances dans les différents quartiers de la ville. Pour la 2^{ème} année consécutive, nous avons baissé les effectifs lors de la nuit d'Halloween, les jeunes ne profitant plus de cette fête pour semer le chaos en ville d'Yverdon-les-Bains.

Au niveau des délits, nous avons constaté une forte augmentation de vols dans les véhicules. Les auteurs ont régulièrement été identifiés, s'agissant principalement de toxicomanes qui commettaient ce genre de délit, afin de pouvoir s'approvisionner en produits stupéfiants.

La PNV et SSP sont beaucoup impactés dans la gestion des cortèges de supporters Ultra en ville d'Yverdon-les-Bains. Ceci nécessite généralement le déploiement d'important effectif « Service d'ordre », en complément du maintien d'ordre, dans lequel nous devons également intégrer des policiers·ères PNV.

ISAP – Intervenant(e) social appui et proximité

La police se doit de s'adapter aux défis d'une société en perpétuel changement offrant des défis multiples et variés en termes de sécurité et de prévention des incivilités. Nos systèmes régaliens ont toujours été construits sur une culture et un fonctionnement en silo ne permettant qu'une approche métier d'un problème. Afin de gagner en efficacité, la Police Nord Vaudois (PNV) souhaite offrir une nouvelle prestation à ses citoyens en incorporant dans la police une travailleuse sociale portant la dénomination d'Intervenant(e) appui de soutien et de proximité (ISAP). Depuis le 1er mars 2024, Madame Aurélie Pasqualino a rejoint les rangs la PNV comme ISAP. Elle forme avec des policiers volontaires la première patrouille psychosociale de Suisse.

Cette nouvelle approche nous permet d'offrir une complémentarité et un partage d'expertise sur des problématiques spécifiques en lien avec la prévention, la proximité, la médiation et la sécurité tout en respectant le cadre légal spécifique aux activités de la police.

Observatoire de la sécurité & Projets et partenariats

L'Observatoire de la sécurité se veut un outil participatif au service de la sécurité collective pour la ville d'Yverdon-les-Bains ainsi que pour les petites communes desservies par Police Nord Vaudois.

- Analyses, veille et pilotage : mener des analyses scientifiques et proposer des mesures de nature à agir positivement sur le sentiment de sécurité et le bien-vivre ensemble.
- Coordination et partenariats : développer des collaborations et sensibiliser les intervenants, afin d'orienter les actions sociales et sécuritaires.
- Proximité, soutien et orientation : mettre en place et conduire des dispositifs au service direct de la population.

Pendant l'année écoulée, l'Observatoire a notamment renforcé le dispositif pérenne STOP au silence dédié à l'accueil, l'écoute, le conseil et l'orientation pour les victimes et témoins de harcèlement, de violence et de cyber infractions liées à l'intime (www.stop-au-silence.ch). Dans ce cadre, il a reconduit la phase-pilote ADRIEN, en partenariat avec le groupe Global-Sécurité.ch, prestation se traduisant par la mise à disposition d'une balise du service à la personne ADRIEN (<https://adrien.ch/>) aux personnes victimes de violence et/ou se sentant en forte insécurité. Une collaboration a également été mise en place avec la commune de Cossonay, offrant ainsi un dispositif STOP au silence aux citoyennes et citoyens de cette commune.

Services généraux

L'activité des services généraux se concentre principalement sur la fourniture de prestations publiques, incluant le service, l'information, la prévention et le contrôle, au bénéfice de la population et de divers partenaires dans des secteurs d'activité très variés. Elle englobe également des prestations transversales internes, nécessaires à son bon fonctionnement, telles que les aspects juridiques, logistiques, administratifs et financiers.

Les services généraux sont une composante importante de l'activité de proximité du Service de la sécurité publique d'Yverdon-les-Bains, mais aussi désormais de certaines communes partenaires de Police Nord Vaudois. En 2024, un partenariat en matière de prestations dans le domaine de la sécurité publique au sens large a été conclu au travers de contrats de droit administratif avec plusieurs communes, dans des branches administratives, d'analyses diverses ou de prestations de terrain exercées par du personnel civil (inspecteurs, spécialistes ou ASP). Enfin, les services généraux assurent un grand nombre de prestations légales de proximité, que ce soit dans le domaine du Contrôle des habitants, de la Police du commerce ou encore de la Commission de police.

Cette division gère en outre l'intégralité des aspects liés au domaine public en général, d'une part au travers de la gestion du stationnement, sous les angles administratifs (délivrance d'autorisations) et opérationnels (régulation et contrôle du stationnement) et d'autre part au moyen de son unité technique, en charge des aspects de signalisation routière et d'inspection des chantiers. Enfin, l'entretien du matériel roulant, les concessions portuaires et les prestations funéraires sont assurées par des spécialistes en la matière.

Chiffres clés - Statistiques

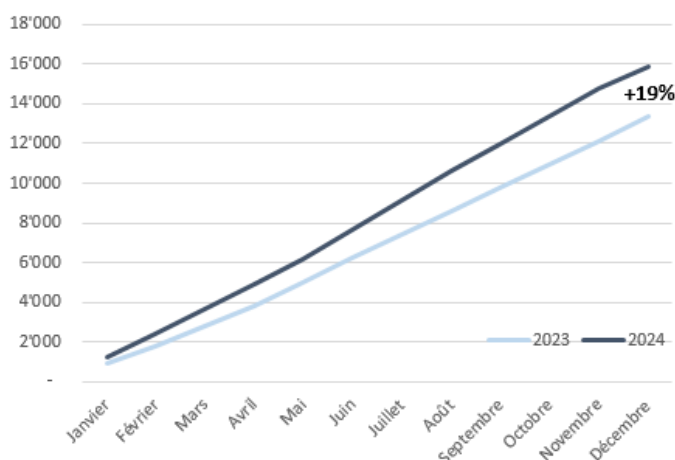
Données opérationnelles

Les chiffres présentés sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions effectuées par PNV sur tout son territoire d'engagement et démontrent la tendance entre les années 2023 et 2024. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent varier au regard de la tendance globale de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

En effet, nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par la PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

Événements JEP

(total mensuel cumulé)

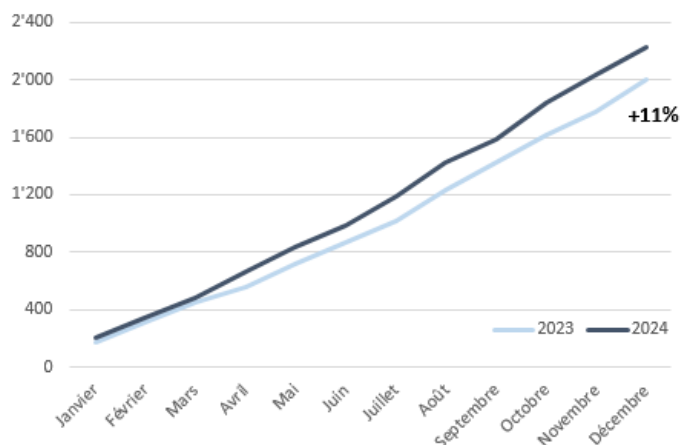


Une hausse des événements JEP (Journal des Événements Police) a été enregistrée pour 2024, montrant l'augmentation de l'activité de PNV.

Les JEP contiennent les interventions, les actions préventives et de proximité, ainsi que les plaintes déposées à la réception PNV.

Plaintes pénales

(total mensuel cumulé)

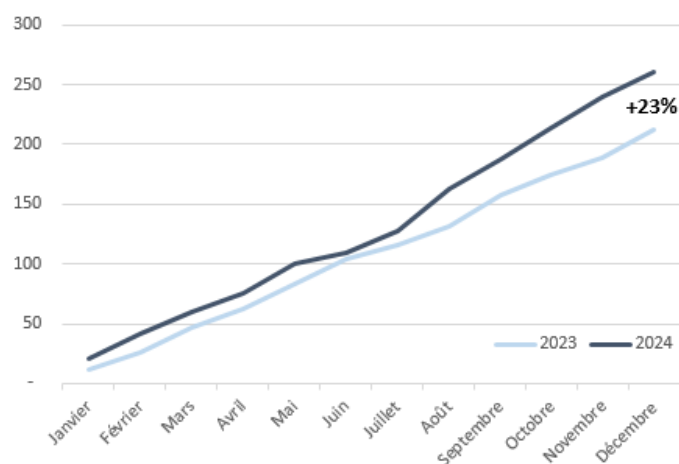


L'augmentation des plaintes est en corrélation avec les éléments mentionnés pour les événements JEP.

Nous constatons également que la facilité d'accès à nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour le-la citoyen-ne de toute provenance.

Infractions contre la personne

Injures/menaces

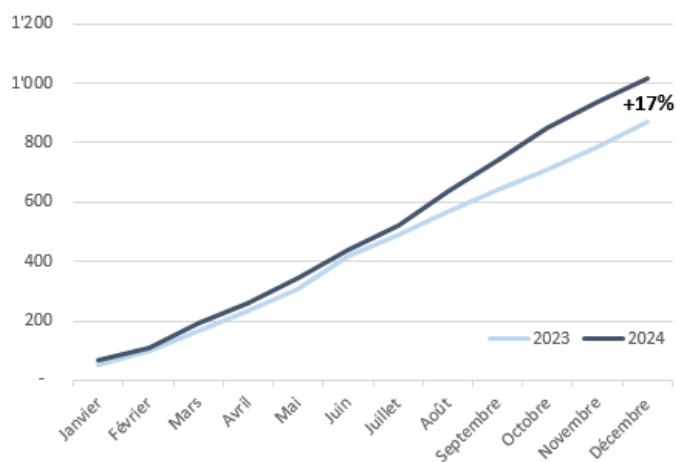


Ces infractions sont en augmentation par rapport à 2023.

Aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse, aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné.

Poursuivies sur plainte, ces infractions sont souvent un des éléments constituant des violences de moindre gravité et dans la majorité des cas, l'auteur est connu de la victime.

Violences

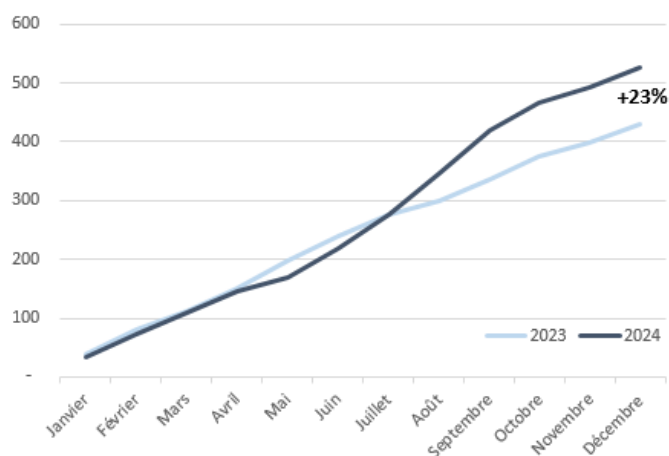


Les infractions de violence sont en augmentation par rapport à 2023.

Aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse, aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné. Comme pour les menaces/injures, une hausse des cas se constate lors des soirées de fins de semaines.

Les litiges et les voies de faits, soit des infractions de faible gravité, représentent la grande majorité des cas.

Infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants (LStup)



Les infractions à la LStup sont en augmentation par rapport à 2023.

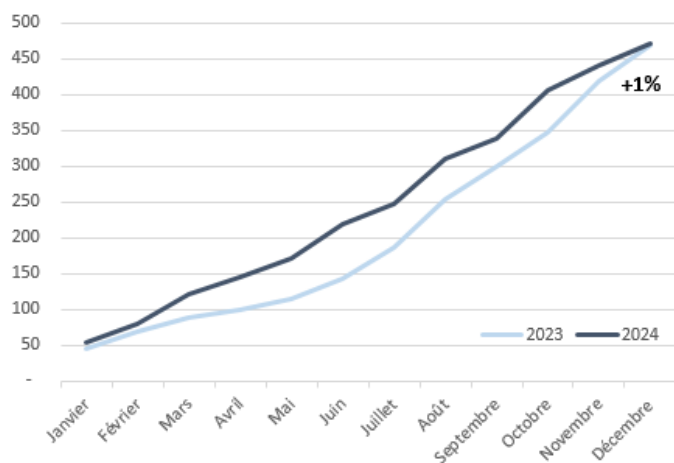
Cette situation s'explique notamment par une plus forte présence de PNV en ville d'Yverdon-les-Bains, la découverte de ces infractions étant corrélée à l'activité policière sur le terrain.

Des actions seules et en coordination avec la Police cantonale ont été effectuées tout au long de l'année.

Il est à préciser que toute possession de moins de 10 grammes de produits cannabiques n'est plus condamnable.

Infractions au patrimoine

Cambriolages (vols par effraction et vols par introduction clandestine)

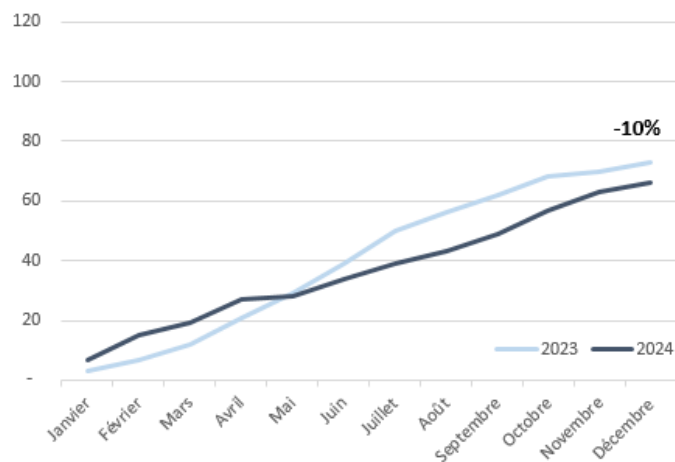


Ces infractions sont stables par rapport à 2023.

Comme pour 2023, plusieurs séries ont été constatées tout au long de l'année, touchant tant les habitations, caves et commerces. Des enquêtes ont permis d'identifier plusieurs auteurs et ont mis en évidence qu'une majorité des cas enregistrés étaient l'œuvre d'un nombre restreint de personnes.

Le passage à l'heure d'hiver reste une période critique pour ce genre d'infraction et fait l'objet d'une campagne de prévention ciblée au niveau national.

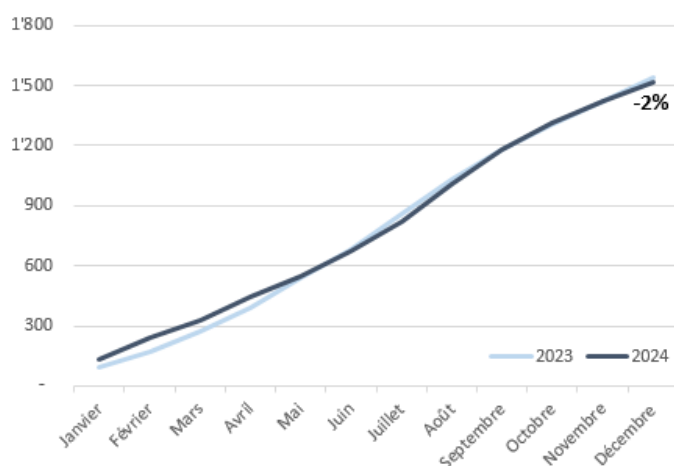
Incendies



Les incendies sont en diminution par rapport à 2023.

Si quelques incendies volontaires, notamment de poubelles ont été enregistrés, la majorité des cas ont été des incendies accidentels (feu de casserole, mégots, etc.).

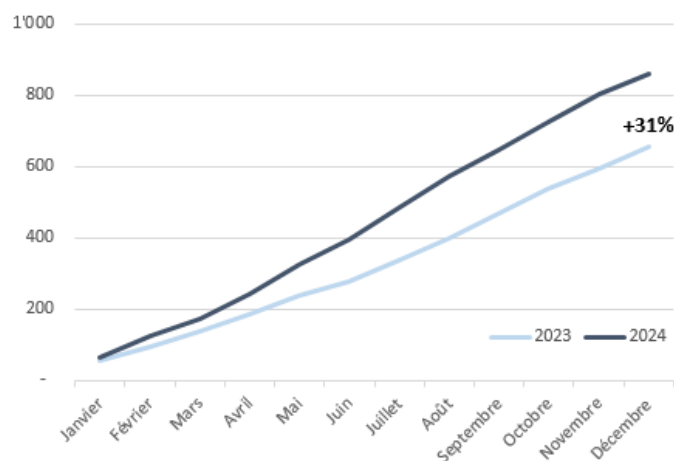
Incivilités (dommages à la propriété, infractions RGP, troubles à la tranquillité)



Ces infractions sont en légère baisse par rapport à 2023.

Il est à relever que 56 plaintes pour dommages à la propriété ont été déposées par la Ville d'Yverdon-les-Bains, un chiffre stable par rapport à 2023.

Vols



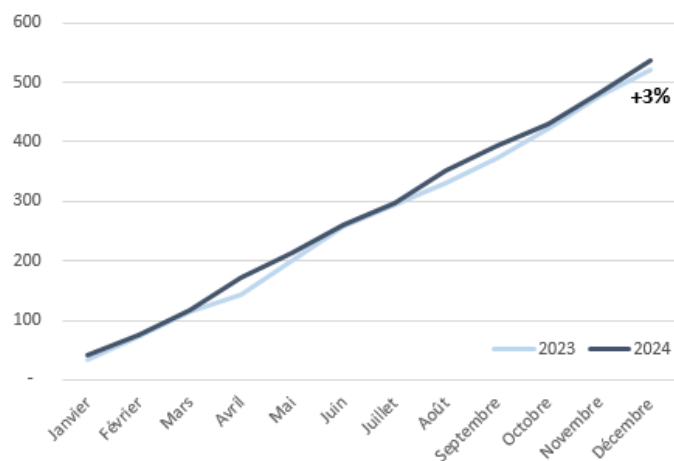
Les infractions de vols sont en augmentation par rapport à 2023.

Les vols simples (smartphones, sacs à mains), soit lorsque les victimes ne prêtent pas suffisamment attention à leurs affaires, ainsi que les vols à l'étalage, représentent une importante part des cas, qui se font la plupart du temps sur opportunité.

Plusieurs vagues de vols dans des véhicules ont également été constatées durant l'année à travers la ville.

Circulation

Accidents de la circulation

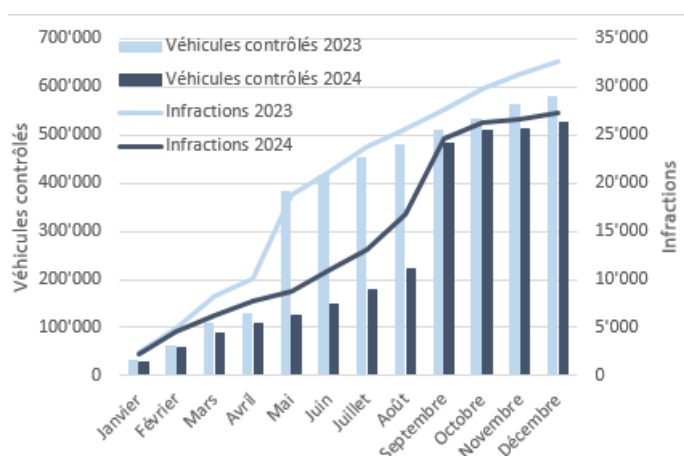


Les accidents de la circulation sont en hausse par rapport à 2023.

Les types d'accidents comptabilisés regroupent ceux avec blessés, fuite, ivresse ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène.

Dans la majorité des cas, il s'agit de dégâts matériels avec pour finalité un constat à l'amiable entre les parties impliquées, comme par exemple des chocs lors du stationnement.

Radar



Tant le nombre de véhicules contrôlés que le nombre d'infractions sont en diminution par rapport à 2023.

La forte hausse au mois d'août est due à la pose d'un radar semi-stationnaire à plusieurs endroits de la Ville d'Yverdon-les-Bains pour des contrôles 24h/24.

Lorsque cela est possible, la méthodologie demeure fondée sur deux phases, l'une préventive au moyen d'un radar pédagogique, puis répressive au moyen d'un appareil mobile de contrôle.